



Procès-verbal du Conseil d'Administration 9 avril 2022 à Bron

Préambule :

La réunion est ouverte à 10h05 sous la présidence d'Alain Ripert.

Cette journée est organisée en deux parties :

- Le matin, contrat territorial individualisé
- L'après-midi, conseil d'administration

Contrat territorial individualisé

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, BARATA Paula, BRECHET Sophie, BOUSSUGE Martine, CORDURI-DAVIET Valérie, DAVIET Jean-Michel, DORNE Emilien, DEFOUR Jean-Pierre, DOURY Frédéric, EYMARD Christian, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, MESONNIER Gilles, MOREAU Florian, PEAN Patrick, PERRIN Patrice, RIPERT Alain, SINGLA Patrick, SCHUTTERS Thierry, STOFFER Françoise, UROZ Frédéric

Absente : REY Amandine

Invités : CADEI Franck, MULLER Franck, RENAUD Christine, BANA Philippe, BAUDET Jean-Luc, BOURGEGIS Pascal, LAGARRIGUE Sylvie, BOSCAGLI Delphine, CHASSON Isabelle, FAYOLLAT David, REAULT Jérémy, BOUSSUGE Pierre-Yves, ROBERT Franck, THIEBAULT Boris, SOBIERAJ Daniel

Excusés : COURTOIS Éric, COLOMBANI Frédéric, DAUMUR-JULIEN Stéphanie, DIGER Marine, GALLET Bernard, JACQUET Pascal, LANDY Pascal, LEFOULON Geneviève, LEVARLET Christian, MOREL Carine, RONDEAU Solène, ROUX Nathalie

Invités Excusés : MALFONDET Gilles

Invités absents : THEATE Gérald, MORENO Jean-Luc

Un remerciement à toutes les personnes qui ont pu se libérer ce jour, notamment Jean-Luc Baudet (en présentiel), Philippe Bana, Sylvie Pascale-Lagarrigue et Pascal Bourgeais en visio.

La démarche proposée ce matin est d'échanger avec la FFHB sur le contenu de notre contrat et ce en amont de sa signature, afin de partager au mieux les différents travaux effectués par tous.

Philippe Bana remercie l'équipe pour la qualité des documents fournis et des félicitations à l'équipe du Pôle AURA Masculin pour le titre de champion de France Interpôles.

La réforme territoriale a énormément touché AURA et ses ressources ; la composition de ce type de document sur la diversité et la densité du territoire n'est pas simple et prend du temps.

Ce contrat représente une partie des sommes qui peuvent être octroyées aux territoires : c'est une force complémentaire par rapport à ce que représente aussi l'ANS emploi et l'ANS projets sportifs.

Ce contrat est un document administratif qui permet de décliner différents projets.

Un nouveau remerciement pour avoir atteint le nombre de licenciés comptabilisés cette saison, avec un écart faible par rapport à 2019-2020.

Performer sportivement

Le PPF fait partie de l'ADN de la ligue AURA depuis plusieurs olympiades et les derniers résultats ne peuvent être que satisfaisants : la présence de Guillaume Joli formé ici, qui a alimenté la filière nationale et qui maintenant est l'un des fers de lance du PPF, en est une preuve.

Pascal Bourgeais excuse l'absence de Thierry Gaillard qui est retenu pour des raisons personnelles. Les documents qui ont été envoyés pour étude sont d'une grande qualité et indiquent des pistes très intéressantes ; ils sont à partager avec d'autres territoires.

PPF Masculin

David Fayollat précise que le but recherché n'est pas la réussite d'un jour mais la réussite toujours ; la réussite n'étant pas toujours un titre mais l'accompagnement de jeunes vers le haut niveau. La réussite de cette année sera visible d'ici 3 à 4 ans et permettra de voir que la détection était celle visée (projection à moyen et long terme).

Après 2017, nous avons eu pour but de garder la proximité et à ce jour nous voulons garder ce maillage dans l'avenir malgré le coût humain et financier. L'analyse présentée dans ce document est faite pour garder ce cap, cela après avoir pris en compte les différentes réformes.

Les grands points :

- créer / recréer du lien avec les comités et les CTF
- retrouver un équilibre entre les fonctions de chacun
- détecter les jeunes quelles que soient leurs localisations sur le territoire
- maintenir 3 sites
- centrer les meilleurs potentiels sur le site de Chambéry et alimenter le monde professionnel
- garder la qualité sur l'ensemble du territoire
- réorganiser et stabiliser nos structures

Pascal Bourgeais est satisfait de la présentation faite d'autant que le territoire AURA est grand avec des comités très différents : tous les partenariats sont activés : clubs, comités, ligue. Ce projet nécessite des moyens (salariés, acteurs locaux, ...) afin de porter ensemble ce dossier.

Le maillage est extrêmement important ; le territoire met en place les moyens pour que les jeunes puissent intégrer ce PPF.

Un autre axe, qui concerne Chambéry, est la mise en place par la FFHB, d'un travail, plus étroit entre le monde professionnel et les territoires : échanges, mutualisations des moyens et des événements afin de resserrer les liens entre ces 2 mondes.

Philippe Bana précise que dans les grandes régions recomposées, comme AURA, le plus difficile est l'organisation du 100 % détection et cela semble pouvoir se faire avec le maillage effectué.

Les indicateurs permettront de voir la réussite de ce projet et de la détection à 100%.

Jean-Pierre Defour remercie la FFHB sur le fait que le travail des CTF et des comités soit reconnu. Lors de nos dernières réunions entre comités, la question a été posée sur « comment faire participer financièrement les comités à ce PPF » ? Sur les documents de la FFHB, le PPF a toujours été associé avec les ligues alors que les détecteurs se font, en premier lieu, au niveau des comités. Les comités, de par leur travail, souhaiteraient une reconnaissance financière notamment lors de la répartition des crédits.

Martine Boussuge précise qu'avec ce maillage et notamment avec les difficultés du secteur Ouest (de par son histoire, du manque de clubs de haut niveau, de l'éloignement pour une partie du secteur...), un grand effort devra sans doute être fait aussi bien sur le secteur féminin que masculin. L'action « 100% détection » sera certainement l'une des réponses.

Franck Robert précise que le PPF sur notre territoire ne vise pas que le secteur professionnel mais aussi le secteur intermédiaire (sections sportives) et pour lesquels il convient de flécher un parcours afin d'enrichir nos clubs.

Pascal Bourgeois précise qu'évidemment il partage ce point de vue avec un PPF national qui permet de renouveler le secteur professionnel. Nous générons des générations de personnes sur des niveaux intermédiaires (joueurs, arbitres, ...) et cela reste un fil rouge qui apparaît bien dans le projet et qui doit perdurer. Il est important que cet aspect soit suivi afin de ne pas entrer en concurrence avec les sites agréés. Les sites du territoire Ouest sont ainsi importants pour l'accession au PPF, tout en gardant un lien de proximité. Ceci demande un effort humain et financier mais qui est important pour la détection.

David Fayollat précise que le PPF est très attractif : 276 dossiers en restant sur un concours d'entrée. Chaque dossier est traité au niveau humain et non pas comme un « numéro ». Pour faire suite à la réforme, un travail en parallèle est fait afin de traiter les sorties du pôle, et ceci avec un accompagnement.

PPF Féminin

Franck Muller présente le PPF féminin et précise que la démarche est identique à celle du secteur masculin.

Il y a moins de joueuses à détecter (environ 1500) : un effort est à faire sur la détection afin de la remettre au centre des objectifs. A ce jour, nous ne faisons surement pas du 100 % et notre structuration ne nous permet pas d'en faire une analyse.

Nous avons aussi une particularité : 4 de nos comités ont moins de 100 joueuses licenciées-cibles. La problématique de la détection rejoint celle du développement.

Nous nous sommes sans doute éloignés des travaux en lien avec les comités et cela fera partie de nos objectifs : comment valoriser nos collègues des comités, mais pas que financièrement.

Sur notre territoire nous rencontrons aussi des difficultés sur certains profils manquant.

Après la réforme des inter-comités, nous avons créé une équipe de regroupement qui permet de remettre du lien avec les CTF du territoire.

La déclinaison, comme pour le secteur féminin, reste le maillage du territoire.

Le site d'excellence n'a que 4 ans : il est en cours d'amélioration et la présence de Christine Renaud est un plus.

La mise en place de l'internat de Clermont est une réelle plus-value, mais reste à améliorer les sites d'entraînement car à l'heure actuelle les joueuses passent d'un gymnase à l'autre.

Pascal Bourgeois précise que les PPF sont managés par les territoires. Le maillage reste un élément essentiel. Le management reste un point de dialogue. Avant de prendre toute décision il convient de bien analyser.

La DTN va venir dans quelques semaines sur le territoire afin d'échanger sur les aspects humains et financiers.

Philippe Bana indique que la FFHB est très attentive à la pérennité des sites et la consolidation est un pôle essentiel. Il apparaît clairement que le territoire souhaite enrichir la partie ressources humaines et que cela permettra de continuer à se former.

PPF Arbitrage

Ce dossier est présenté par Boris Thiébault et Thierry Schutters.

L'arbitrage est impliqué dans l'axe organisationnel, territorial, social et sportif (exemple : les écoles d'arbitrages. Nous travaillons sur la partie « déviance » autour des terrains, sur la formation des dirigeants et cela, de plus en plus, avec des professionnels des clubs, ainsi que sur la formation des bénévoles arbitrages.

Trois éléments sont à prendre en compte :

- L'arbitrage est constitué à 90/95 % de bénévoles avec de plus en plus d'évènementiels. Un certain nombre d'actions se déroule en semaine et nous devons nous réorganiser car nos ressources ne sont pas ou peu disponibles sur ces temps. Nous devons identifier un binôme pour les finalités
- La recherche de binômes pour les inter-comités, pour les suivis des matchs d'excellence
- Difficulté sur les années d'âge en lien avec les niveaux de jeu

Le maillage du territoire est encore à construire avec pour cela, deux salariés chargés de mission et des mises à disposition.

Nous devons accompagner ces arbitres vers les compétitions Excellence afin d'alimenter le niveau national et d'améliorer encore la qualité d'arbitrage.

Nous avons aussi à cœur d'intégrer l'aspect scolaire à cet accompagnement (lien avec les sections sportives) et le développement auprès des universités afin de pallier à la différence de tranches d'âge entre la partie arbitrage et la partie compétition sportive.

A ce jour, nous sommes en difficulté pour détecter des arbitres de qualité.

Afin de répondre aux différentes demandes, nous devons nous orienter sur un monde plus professionnel sans pour autant délaisser la partie bénévole.

Nous avons constaté une perte d'environ 50 % de T3 alors qu'il s'agit de personnes qui effectuent le plus de rencontres sur le territoire. Nous constatons aussi une perte des bénévoles sur ce secteur.

Philippe Bana fait remarquer que la population la plus impactée par la période pandémie est celle des jeunes de 16 ans, des bénévoles et de l'arbitrage.

Toute solution est à prendre en compte afin de se remettre à niveau dans tous ces secteurs. En effet, alors que nous avons récupéré 15 % de licenciés en plus, ce constat ne l'est pas sur la partie arbitrage.

Pascal Bourgeois précise qu'effectivement l'arbitre ne doit pas être sorti de l'environnement général et être accompagné sur ces points (sportif, associatif, familial, ...). Il doit y avoir un décloisonnement total et l'approche faite est sans doute la bonne.

PERFORMER SOCIALEMENT

En introduction à cette partie, Sylvie LAGARRIGUE précise que le volet « Performer socialement » et cela a bien été indiqué précédemment, est transverse et s'adresse à nos clubs quelle que soit leur taille.

Ce volet, entre autres avec le développement des autres pratiques, engage tous les acteurs du territoire et cela, aussi bien fédéral que territorial. Il n'est pas évoqué à l'heure actuelle par nos politiciens.

L'axe « partie citoyenneté » est primordial et nous devons accorder de l'importance à nos jeunes : la nouvelle loi sur le sport le montre bien.

Tous ces travaux menés apparaissent bien dans le document présenté et Sylvie tient à féliciter le territoire pour cela.

Jérémy Réault va présenter la genèse de ce document ainsi que ses grandes lignes ; document qui comprend une cinquantaine de pages. Cet axe a réuni, au cours des derniers mois, aussi bien des acteurs salariés ligue, comités que des bénévoles de tous horizons.

Les étapes mises en place ont été les suivantes :

- Analyse après la fusion
- Analyse après la pandémie

Ce qui a amené à mettre en place des priorités :

- Formation des dirigeants
- Lien avec le milieu scolaire
- Accompagnement des clubs au niveau de leur structuration

Nous avons partagé ces priorités ensemble ; avec l'aide de Christine Renaud, nous avons actionné les travaux entre la ligue et les 11 comités.

Il a donc été demandé aux acteurs ligue et comités de déterminer localement :

- Leurs axes
- Leurs projets

Cela a permis de décliner un « catalogue » de projets autour des 6 axes et ce jusqu'à la fin de l'olympiade, avec une priorité sur l'année 2022 (actions et budgets). Le but est que la somme allouée par le CTI puisse accompagner ces projets.

L'outil a permis d'avoir des échanges structurés entre la ligue et les comités.

Le document mis en place sera revu chaque année afin d'apporter les régulations nécessaires.

Florian Moreau (président de la COC) précise que le cœur est réellement la formation des dirigeants, ce qui apparaît bien dans la présentation faite. Il ressort un grand besoin d'accompagnement et de formation afin de pouvoir arriver à un bon niveau de responsabilité.

Philippe Bana précise que si le CTI est un prétexte pour tisser les liens et mieux travailler ensemble, le but est atteint. La participation de nos partenaires sur la partie sociale est un point très important (exemple : Butagaz sur la partie des gymnases).

La Fondation Handball sera mise en place la semaine prochaine. Elle aura pour but de collecter des fonds et les redistribuer sur des projets. Cela devrait permettre d'avoir un peu plus de moyens financiers.

Il est à noter que :

- Les mesures apprentissages s'arrêtent au 1^{er} juillet et il faut aller vite pour pouvoir bénéficier de ce point.
- La délégation para-hand démarrage au 1^{er} juillet et elle a une connotation particulière pour AURA, faisant partie des territoires-pilotes.

La FFHB est preneuse sur cet axe car il ne figure pas naturellement dans notre culture ; le projet AURA est riche également à ce niveau. Il est important de bien accueillir cette nouvelle population.

Franck Robert précise que nous sommes en difficulté sur le volet scolaire du fait d'être encore sur trois académies avec des soutiens très disparates.

Des travaux ont pu être effectués avec le football sur le territoire Drôme Ardèche ; travaux qui se sont révélés très positifs (validation d'agrément entre dans les écoles primaires). Le rugby se rallie aussi à ce projet. Le football a pu unifier ces actions d'agrément sur tout le territoire AURA.

Sylvie Lagarrigue indique qu'effectivement il n'est pas facile de travailler avec l'éducation nationale et les travaux menés sur les académies, via la ligue, sont la piste à suivre, l'éducation nationale étant demandeuse.

Pascal Bourgeois précise qu'un colloque sera mis en place à Lille, comme il y a 3 ans avec les acteurs de l'IFFE et ceux des territoires : cela permettra de partager les bonnes expériences et travailler sur ces dossiers.

Jean-Pierre Defour précise que ces travaux ont permis de montrer l'ensemble des travaux effectués par les comités au quotidien depuis des dizaines d'années, à savoir la proximité. La question est toujours de partager le financement qui est de l'ordre de 4 à 5 000 €. Il est important que le « marché » soit équilibré entre ce qui nous est demandé en actions et en indicateurs et les sommes allouées.

Performer Territorialement

Les acteurs ne sont pas tous présents mais une présentation est faite sur la partie du Groupement d'employeurs par l'intermédiaire de Valérie CORDURI-DAVIET. Cette action a été retenue dans le cadre de la validation par le Bureau Directeur de l'axe professionnalisation et l'accompagnement des clubs. L'idée est d'accompagner la création de groupements d'employeurs locaux.

Nous avons pris contact avec une entreprise externe afin d'accompagner un comité-pilote pour ensuite le déployer sur le territoire. Le projet sera présenté en juin.

Franck Robert aborde le sujet des terrains extérieurs : l'idée était basée sur des city stades handball mais une évolution a eu lieu avec une envie de développer le beach, par le biais du Beach Hand Tour mis en place par Bruno Geoffray (étapes, finalités,...) et par le biais de la formation des arbitres (action CTA), avec l'idée de prévoir un site d'accueil sur les accompagnateurs de beach.

La digitalisation fonctionne bien, en lien avec des salariés de la ligue et les outils en place ; une utilisation aussi des outils par les clubs est sans doute à améliorer.

Philippe Bana précise que la qualité du projet beach n'est plus à démontrer. Pour ce qui est des terrains de HB à 4, une cartographie sera à faire et à remonter grâce à ce que peut amener l'ANS avec l'aide des partenaires ADIDAS et BPCE. Pour l'instant nous sommes à un niveau théorique : une centaine de projets ont été présentés et les sommes en jeu sont considérables (environ 500 terrains sur 3 ans).

Concernant la digitalisation, il est important de faire remonter les services demandés par les clubs afin de mettre en place les moyens : des accords nationaux pourraient être mis en place.

Pierre-Yves BOUSSUGE nous fait part du constat fait par l'ITFE sur la partie apprentissage, à savoir un public jeune qui, à l'entrée de la leur formation, mériterait d'avoir un plan de formation. L'idée serait de mettre en place des périodes de pré-qualification pour les jeunes souhaitant aller en titre 4. Avec l'expérience de cette année qui n'a pas très fonctionné, un autre processus est en cours d'étude : BAFA, mobilisation des jeunes en pôle, ...

Performer Organisationnellement

Franck Cadei excuse les personnes absentes ce jour : Bernard GALLET, Benoit LARUE et Philippe SOUPIROT et remercie tous les acteurs qui ont participé à ces actions au sein du territoire (les élus du territoire et les salariés du territoire). Un travail de fond a été mené et nous espérons que celui-ci pourra être valorisé à son juste niveau.

Trois points sont à noter :

- Prolonger la stratégie liée à l'apprentissage avec les problèmes liés au changement de financement. Cet axe permet à bon nombre de clubs de se structurer et bonifier nos 250 emplois du territoire
- Notre plan territorial de formation, avec comme appui le TFP4 et le TFP5, afin de continuer la professionnalisation du territoire en faisant un moteur de développement
- Réussir la digitalisation qui concerne tous les plans de notre activité. Cette réussite passera par nos outils dont l'un est présent dans la salle (production de vidéo) : outil mis à disposition par notre CFA ADASA de Clermont-Ferrand et qui permettra de digitaliser nos contenus afin d'atteindre toutes nos populations handball.

La FFHB nous a proposé un Contrat Territorial Individualisé. Avec le travail effectué, nous sommes passés d'une phase de compromis à une phase, à ce jour, de consensus. Nous espérons que la FFHB saura reconnaître à sa juste valeur tout ce qui a été entrepris.

L'ITFE est réellement l'axe le plus avancé en matière de collaboration entre ligue et comités et cela pour garantir la proximité.

Pascale Bourgeais remarque qu'effectivement nous sommes bien dotés quant à nos outils et il hâte de découvrir ce dernier, le Rapid Mooc, lors de son prochain passage sur Lyon.

L'idée de préformation est intéressante. La FFHandball est à notre écoute et doit pouvoir nous. Il est important de se former tout au long du parcours.

Sylvie LAGARRIGUE note les points très intéressants du projet et indique qu'il sera important d'avoir des retours d'expérience sur les différents projets afin qu'au niveau fédéral, nous puissions peut-être l'adapter. Les démarches entreprises semblent bien adaptées et des moments d'échanges seront sans doute à mettre en place.

Jean-Pierre DEFOUR indique qu'à travers ce contrat territorial, nous serons évalués par rapport à tous ces projets, à tel point qu'une part variable du financement a été mise en place. Lors de derniers échanges, Jean Pierre DEFOUR avait indiqué qu'il reviendrait au cœur des réflexions lors de la présence des élus fédéraux : l'équilibre entre ce qui est demandé et l'enveloppe financière semble dérisoire et ressemble à un marché de dupes. Si dans les années à venir, aucune aide financière supplémentaire n'est accordée, tout le travail qui aura été effectué ne perdurera pas.

Philippe Bana répond qu'il est important de voir comment passer d'un mode subvention à un mode de services que nous devons bâtir ensemble. Le CTI représente 8% du budget de la FFHB et ce n'est pas la seule aide en ligne : l'ANS PSF (avec 50 % pour les clubs et 50 % ligue/ comités), la gestion des terrains extérieurs par le biais de la BPCE, la fondation du sport. Nous ne sommes pas dans le même fonctionnement que le Volley ou le Basket et la FFHB récolte des fonds. La FFHB s'est engagée envers des acteurs, des partenaires à mettre en place des services dont vous avez déjà bénéficié ou que nous allons fournir.

Nous avons travaillé de la même manière cette semaine avec les Pays de Loire afin de collaborer avec les conseils régionaux et départementaux. Nous continuerons la mise en place des terrains avec Butagaz.

Le concept de service est réellement le point important demain : quels services doivent être en mis place et quels impacts pour nos acteurs. Nous avons pris dans les réserves de la FFHB pour avancer. AURA est sans doute l'un des territoires les plus avancés en matière d'échanges sociaux et la mise en place d'un CTI en AURA n'a pas le même impact que sur un territoire plus petit et ayant moins de comités. La FFHB sera là pour aider à tous les niveaux.

En conclusion, Jean-Luc BAUDET indique que si le CTI n'est pas une finalité, à chaque bureau directeur fédéral, des présidents de ligue et/ou de comités peuvent s'exprimer. Par le passé, le conseil du territoire existait statutairement et l'équipe actuelle a souhaité mettre en place un pôle territorial afin de faire le lien entre la FFHB et les territoires et ainsi modifier et transformer ces liens.

Faire les actions ensemble est une amélioration ; effectivement, cela nécessitera plus de moyens financiers. A l'heure actuelle, il a fallu rester ferme afin de garder la même enveloppe que celle de l'an dernier. Durant la pandémie, la seule structure qui a perdu financièrement est la FFHB : les clubs, les comités et les ligues se sont refait une santé.

Nous devons retraduire l'expérience en continu afin d'avoir un fonctionnement plus territorial.

Les clubs attendent de la compétition : la FFHB encourage un ensemble de services et de pratiques. Doit-on faire évoluer le type de licence ? Quelle est la place du club demain ? Nos structures correspondent-elles toujours à ce qui est attendu par les clubs ?

Nous essayons de mettre en place de la transversalité et les travaux effectués ne sont pas toujours perçus par les territoires. Nous souhaitons être des facilitateurs.

Toutes les personnes présentes remercient les représentants de la FFHB.

Alain RIPERT remercie toutes les équipes quant au contenu et la présentation des projets, ainsi que les représentants de la FFHB quant à leur disponibilité. Nous sommes un territoire qui met en place des projets non pas pour l'aspect financier mais pour avancer et, nous sommes les garants de ces projets jusqu'à la fin de la mandature.

Les financements (enveloppe identique à l'an dernier) sont garantis pour cette année mais nous devons nous mettre dans une démarche de services pour laquelle nous sommes les principaux acteurs. A la vue du dossier mis en place, pourra-t-on espérer un complément financier ?

Nous nous reverrons tous à l'AG FFHB de Pau, pour sans doute la signature du CTI.

Conseil d'administration

Présents : AURAMBOUOT Stéphanie, BARATA Paula, BRECHET Sophie, BOUSSUGE Martine, CORDURI-DAVIET Valérie, DAVIET Jean-Michel, DORNE Emilien, DOURY Frédéric, HARENT Eliane, JACQUET Pascal, KERNEIS Hervé, MESONNIER Gilles, MOREAU Florian, PEAN Patrick, PERRIN Patrice, RIPERT Alain, SINGLA Patrick, SCHUTTERS Thierry, STOFFER Françoise, UROZ Frédéric

Absents : REY Amandine

Invités : CADEI Franck, MULLER Franck, RENAUD Christine, BAUDET Jean Luc, BOSCAGLI Delphine, CHASSON Isabelle, ROBERT Franck, SOBIERAJ Daniel

Excusés : COURTOIS Éric, COLOMBANI Frédéric, DAUMUR-JULIEN Stéphanie, DIGER Marine, GALLET Bernard, LANDY Pascal, LEFOULON Geneviève, LEVARLET Christian, MOREL Carine, RONDEAU Solène, ROUX Nathalie

Invités Excusés : MALFONDET Gilles

Invités absents : THEATE Gérald, MORENO Jean Luc

Les débats reprennent à 13h25 sous la présidence d'Alain Ripert.

Commission Sportive (annexe COC)

- Florian Moreau présente un point sur l'activité de la COC à date : la principale préoccupation est la gestion des reports avec un pourcentage élevé de reports en janvier (*voir en page 2 de l'annexe COC*).
- Les journées se rattrapent au mieux et un maximum de reports a été effectué début février. Quelques reports sont déjà mis en place dans les jours à venir, le mois de mai n'ayant pas encore été utilisé par les clubs.
- A venir :
- Les finalités régionales jeunes sont prévues le 28/29 mai à Arnas
- Les barrages d'accession nationale +16 en cas de nécessité et en aller-retour
- Accession en championnat de France jeunes. Pour rappel, les équipes masculines se maintiennent d'elles-mêmes tandis que la ligue re-propose la place aux équipes féminines qui conservent un ayant droit.

Une accession directe est possible pour le champion -17M / -16F. Notre seconde place d'accession fait l'objet d'un barrage.

Patrick Singla transmet une remarque de certains parents quant au maillage territorial proposé à une ou quelques équipes n°3 ou n°4 en catégories jeunes. Il précise que les clubs n'ont pas nécessairement le même avis. L'impact des distances se trouve accentué avec le prix du carburant.

C'est tout à fait possible, notamment pour éviter des rencontres multipliées entre les mêmes clubs (équipes réserves ou 1ère phase), autant qu'au regard des observations sportives, à chaque fois lorsque la géographie le permet.

Patrick propose de redonner délégation aux comités sur certains niveaux, ou, revoir le découpage de bassins pour les niveaux les plus bas, ou encore, supprimer les niveaux bas multiples.

Deux ajustements sont proposés au BD : l'octroi d'une place supplémentaire (3ème) pour le barrage d'accession en -17F national, ainsi que l'ajout au calendrier général des dates possibles de reports après la dernière journée.

Le traitement des anomalies permet d'en normaliser 90%. La vérification des FDME a priori associée à la prise en compte des anomalies mentionnées, permettrait en outre de réduire davantage encore le volume de notifications.

En matière de dérogations, 300 dossiers ont été traités, ainsi que 100 demandes de mixité. Les demandes sont dans leur grande majorité recevables et par conséquent autorisées.

Valérie CORDURI-DAVIET remarque que des remontées ont été faites concernant la saisie des conventions (inversion par exemple) ; ce type d'erreur ne peut pas être corrigé car aucune modification ne peut être faite. Dans ce cas, il est important de revenir auprès de la commission Statut et Réglementation afin de trouver une solution.

Martine BOUSSUGE indique qu'il faudrait sans doute préciser les démarches de déclaration d'accident dans la note d'inter-saison et / ou mettre un tuto sur le site de la ligue sur la partie Service aux Clubs ou COC. Un rappel du carton blanc doit aussi être mis en place. Une déclaration peut toujours être faite après le verrouillage de la FDME.

ANS

La campagne a démarré avec un volet PPF pour la ligue (avec 15 % pour la partie ligue, PPF accession). L'enveloppe de cette année est de 20 000 € de moins que l'an dernier.

Jean-Luc BAUDET précise que dans le COPIL fédéral sont présents des présidents de ligue (3), des présidents de comités et qu'il y a des échanges sur les enveloppes. Toutes les organisations sont bonnes dans la mesure où elles sont efficaces. Il est important que les comités accompagnent les clubs quant au montage de ces dossiers.

La question est posée quant à une délégation par le COPIL territorial aux comités ou un accès en consultation des dossiers : il n'y a pas d'accès au CompteAsso en consultation.

Cette saison, le COPIL Territorial a demandé un interlocuteur privilégié à chaque comité auprès duquel chaque club pourrait se tourner. L'organisation au niveau du territoire se fait par un binôme qui traite les dossiers d'un comité complet. Chacun est libre de revenir vers le club ou consulter le comité afin de prendre des informations complémentaires sur les projets présentés par les clubs.

Il est remonté qu'il est difficile de faire des modifications lorsque le code subvention utilisé n'est pas le bon : dans ce cas, il convient de prendre contact avec les référents des dossiers.

Il est conseillé aux structures de faire les dossiers au plus tôt afin que le COPIL territorial puisse étudier rapidement les demandes.

Arbitrage

Thierry SCHUTTERS émet une alerte quant à la charge de travail des salariés de l'arbitrage.

Pour donner suite aux dernières décisions liées aux emplois sur le territoire, il est probable que dans les prochaines lettres de mission des salariés de l'arbitrage, un effet soit constaté sur le fait que les salariés arbitrage ne feront que de l'arbitrage et laisseront les missions liées à l'ITFE.

D'ici l'AG, un travail sera effectué concernant le paiement des notes de frais des arbitres ; le projet est de faire un paiement différé afin de laisser aux clubs le temps de vérifier la réalité des notes présentées. En effet, après une extraction, il semble que certaines notes soient trop élevées. Afin de ne pas créer de problèmes relationnels avant les matches, la solution de la mise en place de virements après la rencontre, en laissant un laps de temps de contrôle, serait sans doute la meilleure solution (à l'instar de ce qui est proposé au niveau fédéral).

Jean-Luc BAUDET félicite la CTA qui dispose de deux emplois à temps plein alors qu'en PACA il n'y a pas encore un ETP.

Le PPF arbitrage va nécessiter plus de force vive de quelque manière que ce soit. Le travail actuel contient une grande part administrative (arbitrage et formation). Le suivi des anomalies, par exemple, n'est fait que sur certaines catégories par manque de ressources.

Patrick Singla pose la question des contrôles / accompagnements qui pourraient être mis en place quant aux travaux effectués dans les écoles d'arbitrage.

Jean-Luc BAUDET précise qu'un certain nombre d'ETP a été prévu dans le CTI par nombre de clubs.

Thierry SCHUTTERS rappelle que ce jour, un évènement était prévu à Clermont-Ferrand, avec comme objectif l'arbitrage au féminin : sur plus de 2000 courriels envoyés, 3 personnes ont répondu. La CNA avait été sollicitée et avait délégué un binôme féminin pour l'évènement. Force est de constater que la combinaison arbitrage / féminin n'est pas au cœur de la préoccupation des clubs.

Concernant la CMCD, la CNA avait émis un vœu qui a été refusé au CA fédéral (vœu émis par un territoire, repris et modifié par la CNA).

Pour la CTA, l'orientation reste celle d'une CMCD valorisante et regrette toutefois l'abandon de l'obligation des écoles d'arbitrage des clubs fédéraux et d'avoir des accompagnateurs territoriaux.

Jean-Luc BAUDET précise que chaque week-end, nous perdons un jeune à cause de l'attitude de l'environnement et par une non-protection de ces jeunes : il est impératif de faire de la formation et de l'accompagnement. D'autre part, il ne faut pas oublier que ceux qui venaient pour rendre service ont eu l'occasion de pratiquer une autre activité durant le COVID : le retour à l'arbitrage ne s'est pas toujours fait. La sortie des arbitres d'un certain âge n'a sans doute pas aidé.

Thierry SCHUTTERS précise qu'une partie de la population arbitrale adulte perdue, essentiellement T3, faisait peu d'arbitrages par saison. La prudence est de mise quant aux raisons de cette perte : sans doute une combinaison de plusieurs facteurs. A ce jour, nous continuons à travailler sur la qualité de

nos formations afin d'améliorer la qualité de l'arbitrage. Nous sommes très attentifs aux validations accordées.

Le projet d'amélioration des indemnités des accompagnateurs sera présenté ultérieurement.

Discipline

Les constats sont faits : des formations sont en place pour certains points (responsable de salle, ...).

Frédéric UROZ tient à remercier les salariés pour les travaux effectués et effectivement, plus nous aurons de personnes formées et de joueurs initiés, plus nous limiterons les écarts de conduite.

Nous avons été précurseurs sur certains domaines (TIG) et nous sommes très attentifs à la protection des jeunes arbitres.

Il a été annoncé ce matin, un impératif de décroisement et celui-ci est nécessaire : une personne ne peut pas revendiquer de n'être que joueur, par exemple.

Les clubs dans lesquels les arbitres sont réellement intégrés au sein des autres activités sont des clubs ayant peu de problèmes.

Nous sommes à 135 dossiers au 31 mars 2022. Nous arriverons sans doute à environ 200 dossiers.

La position de certains clubs est conforme à certains comportements dans la vie civile : une structure ayant les moyens financiers se préoccupe peu du comportement de ses licenciés.

Cette année nous constatons :

- Une augmentation des récidives (une dizaine de dossiers cette année).
- Des affaires liées à l'atteinte de la considération des personnes avec une remise en cause de la fonction de l'arbitre ou de l'élus. Cette attitude trouve peut-être ses raisons dans les informations qui sont diffusées sur les réseaux sociaux.

Frédéric UROZ précise que, jusqu'à présent, il a toujours engagé la responsabilité des présidents car ils sont responsables de leurs licenciés, mais à ce jour le comportement de vous, élus, peut-être aussi être l'une des causes (en mettant en cause la probité des personnes).

Autres points

- Rapprochement du comité 63 vers l'établissement de Clermont-Ferrand : le bailleur de la ligue est d'accord pour faire cet hébergement. Ce choix est donc validé.
- Une réunion avec les présidents des comités est mise en place le lundi 25/04 afin que la ligue d'Occitanie présente son GE.
- Un point sera fait avec les présidents des comités afin de faire une synthèse sur le CTI et planifier la signature par tous.
- Les tarifs de la ligue seront ceux existants avant la pandémie (avant les réductions)

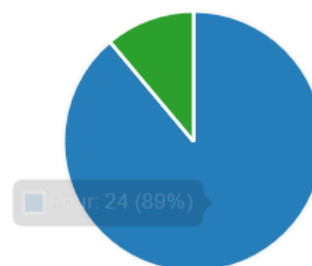
Fin de la réunion à 15h30.

Validation du CR du Conseil d'Administration du 11 décembre 2021

1. Validation du Compte Rendu

[Plus de détails](#)

● Pour	24
● Contre	0
● Abstention	3



Eliane HARENT, Secrétaire Générale

Alain RIPERT, Président



Point COC – 09 avr 22

- Rencontres
 - Suivi
- Perspectives
 - Ajustements
- Anomalies
- Dérogations

% de rencontres prévu par journée

Cat	Sex	Dep	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1DSF	F	Dep	95	100	100	100	100	100	95	93	65	68	75	75	73	95	95	97	91	82	97	91	100	97
1DSM	M	Dep	97	100	100	97	100	100	91	100	61	82	64	91	88	94	100	97	94	85	94	85	97	97
2DSM	M	Dep	97	100	97	100	97	92	100	92	78	90	70	68	82	90	100	92	97	83	92	92	100	97
HM	M	Reg	100	100	100	100	100	100	94	88	72	61	50	88	66	88	94	100	94	94	100	94	100	100
N3F	F	Reg	100	100	100	100	100	100	100	91	83	58	58	66	100	91	100	100	100	91	100	100	100	100
PNF	F	Reg	100	100	100	100	95	95	100	90	65	80	75	70	80	95	95	100	95	80	94	100	100	100
PNM	M	Reg	100	100	100	100	100	100	100	91	100	75	58	75	83	100	100	100	91	91	100	100	100	100
XM	M	Reg	100	100	100	100	100	100	94	100	100	83	72	83	77	88	100	94	100	88	85	100	100	100
aCF	F	Reg											75	75	50	50	100	100	100	50	100	100	100	100
aCF	M	Reg											50	75	50	100	100	100	50	75	100	100	100	100
m13	F	Dep	90	97	97	95	93	93	86				56	71	71	100	97	95	84	96	93	100		
m13	F	Reg	88	100	100	100	100	100	100	88	66	77	77	55	66	100	88	100	100	92	100	100		
m13	M	Dep	91	97	94	95	91	88	92				64	62	74	94	98	96	87	97	95	98		
m13	M	Reg	100	100	100	100	100	95	100	95	86	100	58	66	66	91	100	91	75	100	100	100		
m15	F	Dep	93	96	100	100	96	96	95				80	60	65	100	97	100	78	98	90	95		
m15	F	Reg	100	100	100	100	100	93	100	100	100	100	100	58	58	91	100	100	83	100	83	100		
m15	M	Dep	91	100	98	100	96	98	93				76	62	72	98	98	92	88	97	95	98		
m15	M	Reg	100	100	100	96	100	96	100	100	96	100	66	58	58	100	91	91	83	100	100	100		
m16	F	Reg	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	50	50	50	100	100	100	100	100	75	100		
m16	M	Dep	100	100	100	100	100						60	60	80	80	100	100	100	88	100	100		
m17	M	Reg	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	83	50	83	100	100	100	83	88	100	100		
m18	F	Dep	95	100	100	100	90	95	100				62	62	68	100	96	96	76	100	100	100		
m18	F	Reg	95	100	100	100	100	95	100	100	100	95	66	41	58	100	100	100	58	100	100	100		
m18	M	Dep	100	100	100	100	97	88	100				72	63	63	100	100	94	87	97	96	98		
m18	M	Reg	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	41	41	83	100	100	100	91	100	100	100		

Nombre de reports par semaine

Cat	Sex	Dep	W1-40	W1-41	W1-42	W1-44	W1-45	W1-46	W1-47	W1-48	W1-49	W1-50	W2-02	W2-03	W2-04	W2-05	W2-06	W2-07	W2-08	W2-09	W2-10	W2-11	W2-12	W2-13	W2-14	W2-15	W2-16	W2-17	W2-18	W2-19	W2-20	W2-21		
1DSF	F	Dep				2										13	3	4				5				2	3		4					
1DSM	M	Dep		1	1								1			7	1	3	1		4	1				3		2	1					
2DSM	M	Dep				1			1					1		5	3	5				6			2	2		3	2					
HM	M	Reg														4	2	3				4	1			1			1					
N3F	F	Reg														3	2	3					1				1		1					
PNF	F	Reg														4	2	2		1			3	1		1	1		2					
PNM	M	Reg														2	1	2				1				1		1						
XM	M	Reg									1					3	1	1				2				2		1	3					
aCF	F	Reg												1	1	1																		
aCF	M	Reg														1	1	1	1							1			1					
m13	F	Dep		1	1	2			2		2	3			1	14	5		4				3			1	1		4			2		
m13	F	Reg			1				1		1	3				3	1		2			1	1				1							
m13	M	Dep	2	2	4		2	2		1	4	4				22	7	1	4	1	1		6	1	6	2	1	4	2	4	2			
m13	M	Reg							1			3				5	2		1				1						2		1			
m15	F	Dep			1				1		1					8	2	1	4				5		1	3	2		2		2		2	
m15	F	Reg							1							2	4		1							1		2						
m15	M	Dep			3	1			2		1	3				15	6	3	3			1	7	1	2	2	1		3			3		
m15	M	Reg							1			1				2	1		1				3			1		1			1			
m16	F	Reg												1		1	1		1				1						1					
m16	M	Dep											2				1					1		1		1								
m17	M	Reg												1			1							2					1					
m18	F	Dep			1				2						1	10	5		2				3			1	4		2					
m18	F	Reg			1							1				4	2		2				3						4					
m18	M	Dep						1		1	2					13	6	3	3				6			4	1		1			1		
m18	M	Reg														4	2	1	2				2						1					

Perspectives

- Finalités jeunes
 - 28/29 mai à Arnas
- Barrages d'accès nationale
 - Jeunes F&M
 - +16 N2F / N3M
- Préparation saison suivante
- Accessions / Relégations
- Format
- Évolutions

Ajustements

- 1 place de + que prévu en -17CF
 - Conservation du nombre actuel d'équipes
- Proposition
 - Le barrage octroie une place supplémentaire
 - Y participe l'équipe la mieux classée en -16F parmi les équipes absentes de -17CF
- Calendrier général
 - Possibilité de report postérieur à la dernière journée adulte
- Proposition
 - Ajouter des dates de reports chaque semaine après la J22
 - NB : pas encore nécessaire

Anomalies

- 9500 rencontres
- 8000 anomalies sur FDME
- 3000 vérifications COC
- 1400 dossiers
- 750 notifications



Dérogations

- 300 Dérogations
 - 85 PPF autorisés / 15 Excellence
 - 200 dossiers COC
 - 15 demandes d'âge non concerné
 - 15 refus pour raisons collectives
 - 5 accords conditionnels en attente
 - 165 autorisations votées et saisies
 - *1 et 8 en -17CF / -18 AURA*
 - *A valider*
- Mixité en -13
 - 100 demandes de mixité traitées
 - 3 garçons autorisés par FDME maximum en -13F.
 - 3 clubs demandeurs en l'absence de situation de grand isolement